

# On me reclame le paiment de la mutuel

#### Par ramouche, le 04/06/2015 à 13:42

bonjour je suis en arrait depuis 19 mois I entreprise me reclame de payer ma par de mutuel a t il le droit et ques que je peut faire merci de vaut reponse

### Par moisse, le 04/06/2015 à 19:31

#### Bonsoir,

Vous devez effectivement rembourser la mutuelle que votre employeur avance pour votre compte, et qu'il n'a plus le moyen de retenir sur la rémunération celle-ci étant nulle.

#### Par ramouche, le 04/06/2015 à 21:04

bonsoir comment rembourser une tel dette vu le tout petit revenu actuel y a t il des recour car l'entreprise reclame une somme tres importante

## Par moisse, le 05/06/2015 à 08:11

Vous pouvez demander à la CAF une participation au paiement de cette mutuelle. Cette participation dépend de vos revenus et de la composition familiale. Chercher CMU-C et ACS sur le site de la CAF.

Par <b>ramouche</b> , le <b>05/06/2015</b> à <b>11:33</b>	
merci de votre aide	